



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est

INAPTITUDE, HANDICAP ET TRAVAIL

Introduction avec quelques données statistiques

DRPAS

WEBCONFÉRENCE COMITÉ RPS QVT 83

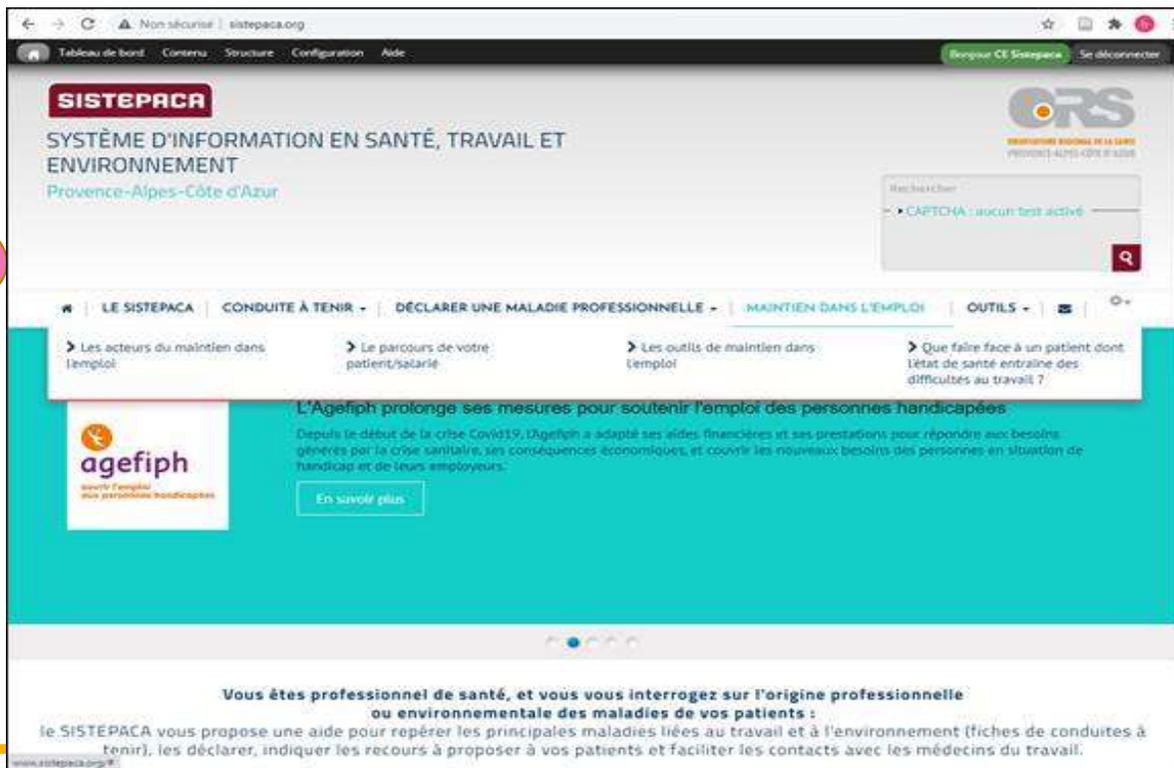
25/11/2021

INAPTITUDE, HANDICAP, ET TRAVAIL : DES ACTEURS

L'inaptitude médicale au poste de travail constitue un avis prononcé par le médecin du travail dès lors que celui constate que **l'état de santé physique ou mental d'un salarié** est devenu incompatible avec le poste qu'il occupe (*Ministère du travail, 2017*)-

CARSAT
Prévention des
Risques
Professionnels

DEETS



Social
nte Sociale...)

EMPLOI

Enjeux :
Humains
Individuels
(reclassement,
mutation,
licenciement
...)
& collectifs
Sociétaux
Economiques
Juridiques

**AGIR sur le processus de maintien
EN / DANS l'emploi**

Sistepaca : www.sistepaca.org avec
un onglet spécifique sur le MDE



01 DES DONNÉES STATISTIQUES



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est

En France, pathologie non professionnelle -> Maladie Chronique Evolutive

LES MCE, « UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI NÉCESSITE UNE PRISE EN CHARGE SUR PLUSIEURS ANNÉES » :
CANCERS, DIABÈTE, MALADIES MENTALES, HÉPATITES, SCLÉROSE EN PLAQUES, MALADIE D'ALZHEIMER...

- **AUJOURD'HUI 20%** DE LA POPULATION FRANÇAISE EST ATTEINTE D'UNE MCE <=> ENVIRON 15% DE LA POPULATION ACTIVE SOIT 4,4 MILLIONS DE PERSONNES (DONT 1,7 MILLIONS DE PERSONNES ATTEINTES DE CANCER).
- **SUR 80 %** DES PERSONNES QUI SONT EN EMPLOI AU MOMENT DU DIAGNOSTIC DE LA MALADIE, LES ÉTUDES MONTRENT QUE 2 ANS PLUS TARD, **1/3 D'ENTRE ELLES PERDENT LEUR EMPLOI OU EN ARRÊT M.**
- **ENFIN, 80% DES MCE** ONT DES EFFETS INVISIBLES C'EST-À-DIRE DES **EFFETS DIFFICILEMENT PERCEPTIBLES** PAR L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL (COLLÈGUES ET EMPLOYEUR) -> PEUR DE PERDRE LEUR EMPLOI, DES DISCRIMINATIONS OU DU JUGEMENT DES AUTRES.



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est

PACA-CORSE : DES CHIFFRES ...

- **↗ AVIS D'INAPTITUDES => 7000 (2014) / 17 500 (2016) ***
- **2018 : 19 286 AVIS D'INAPTITUDES AVEC DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DE POSTE (11 SIST)**
- **2016 – TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DE 3,9 %**
- **SOURCE PÔLE EMPLOI**
2017 -> 4 272 INSCRITS SUITE À INAPTITUDE PHYSIQUE
2018 -> 5 030 INSCRITS / SUR PLUS DE 10 000 INAPTITUDES RENDUES

* Association des Services Interentreprise de Prévention et Santé au Travail



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est

RAPPORT PRESANCE*2019

ETUDE DES MOTIFS A L'ORIGINE DES AVIS D'INAPTITUDE MEDICALE AU POSTE DE TRAVAIL - **RÉGION SUD PROVENCE
ALPES CÔTES D'AZUR EN 2017**

=> **2779 cas d'inaptitudes définitifs étudiés :**

- 1 -> RECENSER PATHOLOGIES, MALADIES CHRONIQUES ET HANDICAPS
- 2 -> IDENTIFIER FACTEURS SOCIO-PROFESSIONNELS EN JEU
- >
- > RECENSER PATHOLOGIES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

* Association des Services Interentreprise de Prévention et Santé au Travail

DRPAS



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est

RAPPORT PRESANCE 2019

SUR LES 2779 AVIS D'INAPTITUDE ÉTUDIÉS : AT/MP

Variables	Echantillon PACA 2017
Origine de la pathologie (%)	
Non professionnelle	1034 (38,3%)
Professionnelle, dont	1451 (53,7%)
- Accident du travail (AT)	310 (11,5%)
- Maladie professionnelle (MP)	76 (2,8%)
- Maladie à caractère professionnel (MCP)**	1065 (39,4%)
Indéterminée***	217 (8,0%)



AGIR sur le MAINTIEN
EN/DANS L'EMPLOI c'est AGIR
avec l'ensemble des acteurs du
maintien dans l'emploi

dont les acteurs des RP

DRPAS



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est

FOCUS origine professionnelle (1 432 / 2 779 étudiés)

Origine professionnelle des pathologies

Pathologies principales motivant les avis d'inaptitude (%)

Pathologies musculosquelettiques	638 (44,6%)
Psychopathologies	614 (42,9%)
Toutes les autres pathologies	180 (12,6%)

AGIR sur le
MAINTIEN DANS L'EMPLOI
c'est AUSSI AGIR sur la
PREVENTION DES

TMS

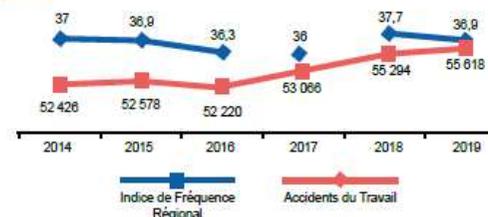
RPS

DRPAS

DONNÉES STATISTIQUES AT

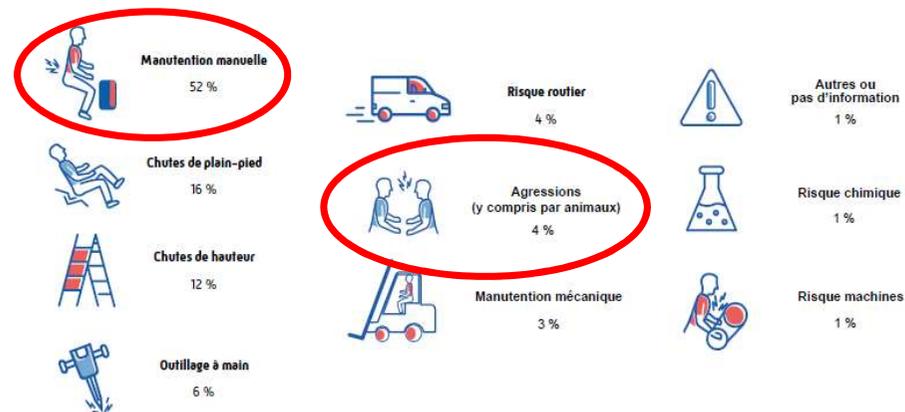
Accidents du Travail - Statistiques 2019 Synthèse PACA et Corse

Evolution 2014/2019



Accidents du Travail - Statistiques 2019 Synthèse PACA et Corse

% AT* par circonstances



DONNÉES STATISTIQUES MP

Maladies Professionnelles	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
MP 57 : Affections périarticulaires	1 800	1 775	1 717	1 599	1 719	1 855	1 927
MP 30 : Affections liées à l'inhalation de poussières d'amiante	422	386	342	255	250	268	259
MP 97 et 98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier ou par la manutention manuelle de charges lourdes	210	178	170	159	196	190	162
MP 42 : Atteintes auditives provoquées par les bruits lésionnels	102	76	79	77	45	55	55
MP 79 : Lésions chroniques du ménisque	39	34	28	32	30	25	34
Autres MP	126	131	127	108	119	116	127
TOTAL	2 699	2 580	2 463	2 230	2 359 + 6% p/r à 2016	2 509 + 6% p/r à 2017	2 564 + 2% p/r à 2018
Décès	36	19	25	23	41	31	31

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) (MP 57, 69**, 79, 97, 98)	2 069	1 994	1 924	1 800	1 957	2 078	2 131
					+ 8,7% p/r à 2016	+ 6% p/r à 2017	+ 2,5% p/r à 2018
% représentatif de l'ensemble des MP	77%	77%	78%	81%	83%	83%	83%



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est

LES MISSIONS DES RISQUES PROFESSIONNELS (APRÈS)

PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

ACTION NATIONALE TMS PRO, ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES S

LES MISSIONS DU SERVICE SOCIAL (APPROCHE SOCIALE)

ACCOMPAGNER LES PERSONNES FRAGILISÉES PAR UN PROBLÈME

HANDICAP OU UN ACCIDENT

➔ *PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE ET PERTE D'ACTIVITÉ*

**ACTIONS PARTENARIALES (CPOM) : DREETS/SIST/COMPTON
& PDP**

Les services de santé au travail unis pour prévenir

Cela peut sembler anodin, mais derrière la signature de convention qui s'est tenue hier dans les locaux de la Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi du Travail et des Solidarités (Dreets Paca) entre les 16 services de santé au travail interentreprises (SSTI) de la région, la Dreets et la Carsat, se cache un véritable plan de bataille pour combattre les maux liés au travail, qui peuvent aller jusqu'à l'inaptitude à exercer une fonction. "83% des maladies professionnelles déclarées en Paca sont des troubles musculosquelettiques, rappelle Jean-François Dalvai, chef du Pôle Politiques du Travail de la Dreets, il y avait déjà des politiques de prévention mais de manière dispersée, là les différents acteurs vont travailler ensemble pour plus d'efficacité". Cette politique de prévention est d'autant plus importante que ces troubles peuvent se transformer, dans certains cas, en inaptitude au travail, prononcée par le médecin du travail. "On estime leur nombre à plus de 10 000 dans la région et en 2018, on a comptabilisé 5 000 personnes inscrites à Pôle emploi pour inaptitude", poursuit le responsable. Si l'employeur a une obligation de reclassement, ce n'est malheureusement pas toujours possible. "Quand on arrive à l'inaptitude, c'est déjà trop tard

10 000
cas d'inaptitude
dans la région.

donc il faut travailler en amont sur les signaux faibles, étudier les postes de travail, adapter les machines ou encore l'organisation du travail car on sait que l'intensification des rythmes de travail peut avoir des conséquences". 400 médecins du travail dans la région sont mobilisés sur ces thématiques. "Ils doivent consacrer un tiers de leur temps à la présence en entreprise", rappelle Anne Griache, de la Dreets. Les médecins du travail peuvent assister quand ils le souhaitent aux Comités social et économique (CSE) et toute une équipe pluridisciplinaire les accompagne (intervenant en prévention des risques professionnels, assistants de santé...). "La Carsat, qui connaît bien les risques de chaque entreprise, peut prioriser leurs interventions", ajoute Jean-François Dalvai. Mise en place depuis fin 2020, cette convention a déjà permis d'identifier de bonnes pratiques entre les services, pour combattre encore mieux les maux liés au travail.

Marie-Cécile BÉRENGER



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Sud-Est

03

TEMOIGNAGES DES ACTEURS DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI